

Décision

Générale

colonial

Décision n° 557 du 11 avril 1946

n° 557

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1946

Date de publication
11 avril 1946

Date du numéro
30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Les nommés Saïd Abdallah. Mohamed Ibrahim et Ahmed Ibrahim, ouvriers auxiliaires, ont été. sous réserve de production des pièces exigées par l'article 4 de l'arrêté n° 300 du 13 mai 1944, intégrés dans les cadres locaux indigènes en qualité de plantons de 1er échelon. La présente décision a effet, au point de vue pécuniaire, à dater du 1er janvier 1940, et ancienneté à compter du 1er avril 1944.